

Sentiers de randonnée : sécurisation de passages

La communauté de communes du pays d'Évian (CCPE) est en charge de la mise en valeur des principaux sentiers de randonnée, notamment ceux inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée entretenus et balisés, avec l'aide du conseil général.

Dans ce cadre, certains travaux de sécurisation ont été réalisés cet été.

À l'échelle du Mont César à Bernex (itinéraire n°10 de la nouvelle carte des sentiers éditée par la CCPE) : mise en place de nouveaux arrimages, de câble. L'échelle a éga-

lement été légèrement redressée pour éviter la flexion qui était devenue importante.

Dans le secteur du torrent de la Cheniaz à Bret et du Balairon au Locum (itinéraire n°24 de la carte) : pose de mains courantes.

Ce travail a été confié à Jean-Pierre Bernard, guide de haute montagne et expert en structures naturelles verticales, qui assurera la maintenance et la vérification annuelle de ces équipements. Le montant global de ces travaux est de 4 920 €, dont 1 350 € de subvention du conseil général.



Des aménagements ont été réalisés sur l'échelle du Mont César. DR/CCPE